



Lohéac Legend Festival

Règlementation Technique

DEMONSTRATION RALLYCROSS

Article 1 – Equipement de Sécurité

Les équipements de sécurité pilote

- Licence régionale ou Titre de participation.
- Casque homologué norme FIA en cours de validité
- Ceinture de sécurité ou Harnais en bon état et bien fixé
- Combinaison ignifugée en bon état 8856-2000 ou 8856-2018 (pas de norme 86, SFI ou Karting).
- Cagoule ignifugée norme FIA en cours de validité
- RFT en bon état
- Gants ignifugés en bon état
- Bottines en bon état

Les équipements de sécurité voiture

Les obligations sont :

- Siège et fixation en bon état.
- Extincteur 2 kg en cours de validité
- Des bavettes sont obligatoires en arrière des roues motrices.
- coupe circuit avec tirette extérieure
- Armature de sécurité en bon état
- Réservoir bien fixé et en bon état visuel.

Article 2 – Conformités techniques des voitures

- Le PTH n'est pas obligatoire.
- Chaque concurrent doit s'engager à présenter une voiture :
 - en parfait état de carrosserie, de mécanique et de sécurité.
 - Conforme aux informations figurant dans le dossier d'inscription.

Chaque concurrent signera une décharge de responsabilité



Loheac Legend Festival

Réglementation Technique

Roulage Rallye

Article 1 – Equipement de Sécurité

Les équipements de sécurité pilote et copilote

- Licence régionale ou Titre de participation.
- Casque homologué norme FIA en cours de validité
- Ceinture de sécurité ou Harnais en bon état et bien fixé
- Combinaison ignifugée en bon état norme 8856-2000, 8856-2018 ou norme 86. (pas de norme SFI ou Karting).
- Cagoule ignifugée norme FIA en cours de validité
- Gants ignifugés en bon état

Les matières particulièrement inflammables (Synthétique et nylon, entre autres) sont prohibés.

- **Recommandé :**

- RFT en bon état
- Bottines normes en bon état

Les équipements de sécurité voiture

Les obligations sont :

- Siège et fixation en bon état.
- Extincteur 2 kg en cours de validité
- Des bavettes sont obligatoires en arrière des roues motrices.
- coupe circuit avec tirette extérieure
- Armature de sécurité en bon état
- Réservoir bien fixé et en bon état visuel.

Article 2 – Conformités techniques des voitures

- Le PTH n'est pas obligatoire.
- Chaque concurrent doit s'engager a présenter une voiture :
 - en parfait état de carrosserie, de mécanique et de sécurité.
 - Conforme aux informations figurant dans le dossier d'inscription.

Chaque concurrent signera une décharge de responsabilité



Lohéac Legend Festival

Technical Regulation

Running Rallye

Article 1 - Safety equipment

Safety equipment for the driver and co-driver

- Regional license or "Titre de participation".
- Valid FIA approved helmet
- Safety belt or harness in good condition and well fixed
- Fireproof overhall in good condition, standard 8856-2000, 8856-2018 or standard 86 (no SFI or Karting standard).
- Fireproof balaclava FIA standard in good condition
- Fireproof gloves in good condition

Particularly flammable materials (Synthetic and nylon, among others) are prohibited.

- **Recommended:**

- Frontal head restraint in good condition
- Boots standards in good condition

Car safety equipment

The obligations are:

- Seat and fixation in good condition.
- Fire extinguisher 2kg standards valid
- Mud flaps are mandatory behind the driving wheels.
- Circuit breaker with external pull tab
- Safety cage in good condition
- Fuel tank well fixed and in good visual condition.

Article 2 - Technical conformity of the cars

- The HPT is not mandatory.
- Each competitor must commit himself to present a car:
 - in perfect body, mechanical and safety condition.
 - In conformity with the information given in the registration file.

Each competitor will sign a liability waiver



Lohéac Legend Festival

Technical Regulations

RALLYCROSS DEMONSTRATION

Article 1 - Safety equipment

Safety equipment for the driver

- Regional license or participation title.
- Valid FIA approved helmet
- Safety belt or harness in good condition and well fixed
- Fireproof overall in good condition 8856-2000 or 8856-2018 (no standard 86, SFI or Karting).
- Fireproof balaclava FIA standard in good condition
- Frontal head restraint in good condition
- Fireproof gloves in good condition
- Boots in good condition

Car safety equipment

The obligations are :

- Seat and fixation in good condition.
- Fire extinguisher 2kg standards valid
- Mud flaps are mandatory behind the driving wheels.
- Circuit breaker with external pull tab
- Safety cage in good condition
- Fuel tank well fixed and in good visual condition.

Article 2 - Technical conformity of the cars

- The HTP is not mandatory.
- Each competitor must commit to present a car:
 - In perfect body, mechanical and safety condition.
 - In conformity with the information given in the registration file.

Each competitor will sign a liability waiver

Paris, le 8 mars 2023

ASAC BRETAGNE
10 rue du Sapeur Michel Jouan
35000 RENNES

M. Le Président

OBJET: Lohéac Legend Festival

DATES: Les 20 et 21 mai 2023

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

mercredi 8 mars 2023

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

204

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

NOTA 1 : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la réglementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Agnès DELARUE
Responsable Service Compétition



Copie Ligue du sport Automobile Bretagne Pays de la Loire

[1] Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que le parcours de l'épreuve soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité de la discipline concernée (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org).

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).

REGLEMENT PARTICULIER

ROULAGE LOHEAC LEGEND FESTIVAL

LOHEAC, 20–21 MAI 2023

Les roulages du LOHEAC LEGEND FESTIVAL ne sont pas une compétition. Les roulages ne sont pas chronométrés et aucun classement n'est établi. Les voitures et les pilotes sont sélectionnés sur invitation. L'organisateur sélectionnera les voitures selon leur intérêt historique et de diversité afin d'obtenir un plateau des voitures ayant marqués l'histoire du rallye et du Rallycross.

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASACO Bretagne organise les 20 et 21 mai 2023

Des roulages du Legend Festival dénommée : **Lohéac Legend Festival**;

Ces roulages sont organisés conformément aux Règles Techniques et de Sécurité des circuits tout terrain, aux prescriptions générales de la FFSA et au présent règlement particulier.

1.1. OFFICIELS

Directeur de Course	: AGOSTINIS Philippe	Licence n°	1270
Commissaire Technique	: RETO Jérôme	Licence n°	204310
Médecin	: COUDERT Isabelle	Licence n°	244873

1.3. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront le vendredi de 15h à 18h, lieu à préciser. Les voitures devront être conforme au règlement technique Legend Festival.

ARTICLE 3. CONCURENENTS ET PILOTES

3.2. Les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la FFSA (minimum Régionale Concurrent Conducteur Terre) ou d'un Titre de Participation. Les pilotes étrangers devront être titulaires au minimum d'une licence régionale pilote ou d'un T.P.R.T.E..

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Horaires, nombre de tours/roulages détaillés en annexe.

7.1. BRIEFING

Le briefing Oral aura lieu le vendredi 19 mai 2023 à 18h30 dans l'espace de réception.

7.2. SEANCE PRELIMINAIRE ET ROULAGE

2 types de roulage sont organisés :

- Roulages type rallycross – une séance préliminaire est obligatoire
- Roulages type Rallye – départ décalés

5.3. DEPART

Suivant le programme établi par le Directeur de Course.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 7 postes.

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 extincteurs 6kg poudre et eau.

Nombre de commissaires de piste, pendant l'épreuve : 2 par poste.

Date et Cachet de l'ASA	Date et Visa de la Ligue	Date et permis d'organisation de la FFSA
		 <p> FFSA <small>FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE</small> PERMIS D'ORGANISATION N° : 204 DATE : 8 mars 2023 </p>

ANNEXE(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

(Toutes informations complémentaires autres que celles qui sont mentionnées dans les articles 1 à 11, doivent obligatoirement être annexées à ce règlement)